

Image not found or type unknown



Compte courant dans une sci de location d'appartement

Par **maignien**, le **12/03/2008** à **15:36**

bonjour, si quelqu'un peut m'éclairer sur le sujet suivant : une épouse divorcée qui s'est vu attribuer une indemnité par le juge peut-elle saisir le compte courant dans une sci familiale pour recouvrer sa créance ; merci à l'avance william